

# JOURNAL DE LA PRESSE

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

XXXX DE L'ASSONNEMENT  
Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 25 fr. — Six mois, 45 fr. — Un an, 80 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 25 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

### REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :  
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
Bruzelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1885.

### M. Ferry et Henri Rivière

Lorsqu'il s'agit de braver l'opinion, de rompre en visière aux convenances, d'attenter aux sentiments nobles, qui sont, malgré tout, le patrimoine inaliénable d'une nation généreuse entre toutes, on peut être assuré que ni M. Ferry ni ses collègues ne laisseront échapper aucune occasion. Ils l'ont prouvé aux obsèques du regretté commandant Rivière.

Tout le Paris pensant et patriote était rangé autour du cercueil du héros tombé sous les balles annamites. Seul, le gouvernement n'y était pas représenté. M. l'amiral Peyron assistait, en tenue bourgeoise, à la cérémonie funèbre, et il y avait envoyé ses officiers de service; mais on ne peut guère considérer cet hommage que comme un acte personnel, que l'esprit de corps qui règne dans la marine française rendait tout à fait obligatoire. Dans le cortège, ni M. Ferry, ni un ministre, pas même un représentant de M. Grévy.

Et pourtant à qui est imputable la faute politique qui a causé la mort de Rivière? Si ce soldat lettré n'occupe pas aujourd'hui à l'Académie française le fauteuil que lui réservaient les justes admirations qu'il avait provoquées, c'est que les creuses rêveries de la politique coloniale ont élu domicile dans le petit cerveau de M. Ferry. Si Rivière, pas plus que Francis Garnier, n'a été secouru à temps, c'est que M. Ferry, tout entier à ses tortueuses combinaisons ministérielles, ne voulait pas effrayer les Chambres en leur demandant des renforts et des subsides qu'il savait néanmoins nécessaires. Rivière a été abandonné, sacrifié à la politique. Mais à qui le succès de cette politique devait-il profiter, sinon à M. Ferry?

Depuis, lorsque la victime est rapportée morte, lorsque les pauvres lambeaux de ce corps qui abrita l'âme d'un penseur et d'un héros ont été péniblement recueillis et qu'il s'agit de rendre à ces restes mutilés, à cette mémoire sacrée, un solennel et dernier hommage, M. Ferry reste chez lui. Il se dérangeait pour aller quêmander le vote d'un député dont la conscience serait à vendre; il irait à Berlin, en léchant la boue sanglante des chemins où a passé l'invasion, sur un signe de M. de Bismarck; mais Henri Rivière est mort; il ne peut plus servir de rien. Il pleut et M. Ferry, en sortant, s'exposerait à gagner un rhume.

Noter, du reste, que le cas n'est pas isolé. On a enterré naguère un autre brave soldat, qui s'était conduit de la façon la plus énergique, la plus virile à Madagascar, et qui, renvoyé en France pour se rétablir, est mort tout aussitôt de ses déceptions et de ses fatigues. Le ministre de la guerre a aussi envoyé un officier de service aux obsèques, mais aucun membre du gouvernement n'y a paru — pas même un sous-secrétaire d'État.

Préalablement, l'amiral Pierre avait succombé en rade de Marseille. Il était mort, terrassé par le chagrin tout autant que par la fièvre. On l'avait désavoué, humilié en présence de l'Anglais, c'est-à-dire de l'ennemi. On n'osa pas lui refuser les funérailles nationales, qui, par une injustice posthume, ont fait défaut à Henri Rivière; mais on les célébra loin du siège du gouvernement, et M. Ferry, sans y paraître, se borna à adresser un hypocrite télégramme de condoléance à sa veuve.

On peut expliquer de diverses façons ce sans-gêne brutal dont le premier ministre en use à l'égard des héros que son infatuation et ses maladresses ont voués et conduits à la mort. Il peut procéder d'un sentiment de dédain ou d'un sentiment de défiance, mais il n'exécute pas la vilaine action qu'il a commise.

Pauvre officier qui pourrait rester en France, auprès d'une famille dévouée, heureuse et fière de toi, dans une maison commode et paisible, sous un climat salubre, environné de distractions, sollicité par des études attrayantes, pars pour le Tonkin, car tes camarades ont besoin de renforts! Tu trouveras là-bas l'isolement, les privations, la fièvre. Tu réveras l'avancement dans ta carrière et la gloire, et une balle partie d'un buisson t'étendra sans vie sur le sol dont la mort de vingt générations militaires ne suffira peut-être pas à assurer définitivement la conquête à ton pays.

On rapportera les restes en France et ce monde, qui t'aura sacrifié en l'envoyant là-bas pour soutenir les manœuvres de sa politique machiavélique, ne se souviendra même pas que les plus strictes convenances l'obligeaient à te rendre un dernier hommage.

M. Ferry reçoit au palais du quai d'Orsay, pendant qu'on l'enterre; M. Grévy donne, le soir, un dîner aux ambassadeurs; il doit

s'occuper du menu. Apprends que ces potentats ne se dérangent pas pour les petites gens qui meurent, tués par leur politique!

C'est encore le budget extraordinaire qui a fait tous les frais de la séance d'hier à la Chambre des députés.

Au sujet des crédits demandés pour le réseau des chemins de fer de l'État, M. de Kergorlay a déposé un amendement portant que ce réseau serait concédé à l'industrie privée.

Défendu en excellents termes par son auteur et par plusieurs membres de la droite, notamment par M. de Soulé, l'amendement n'a pas moins été rejeté à une forte majorité, sur la demande du rapporteur de la commission et du ministre des travaux publics.

On sait, cependant, que ce sont ces travaux de chemins de fer improductifs qui ont nécessité la création du budget extraordinaire et qui restent une des principales causes du déficit. Mais s'il coûte cher aux contribuables, le réseau de l'État procure aux députés opportunistes l'inappréciable avantage de disposer d'une multitude d'emplois qui leur échapperaient, si l'exploitation de ces lignes était livrée à l'industrie privée. Il n'y a donc pas à espérer qu'il y ait le supplément.

A noter aussi le dépôt, par M. Paul Bert, d'une proposition tendant à la mise en vente de certains immeubles de l'État, dont notre courrier parlementaire a indiqué la nature, mais qui sont, sans doute, les évêchés, les séminaires et autres établissements religieux précédemment signifiés par le député de l'Yonne. C'est la suite de la spoliation.

Quant au Sénat, il continue à valider les pouvoirs des sénateurs nouvellement élus. Les élections de l'Eure et de la Dordogne paraissent, seules, devoir donner lieu à un débat intéressant.

### L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE et le PRINCE VICTOR

L'impératrice Eugénie, qui a la libre disposition de la fortune de Napoléon III, a supprimé, il y a trois mois, la pension de 25,000 francs qu'elle faisait à son neveu, le prince Victor.

Cette résolution aurait été prise à la demande même du prince Napoléon.

L'impératrice blâmerait plus encore, dit-on, la conduite privée du prince Victor que sa conduite politique.

Ce serait aussi d'un commun accord, que l'impératrice et le prince Napoléon auraient décidé la suppression, cette année, de la messe célébrée ordinairement le 9 janvier, jour anniversaire de la mort de l'Empereur.

L'impératrice Eugénie et le prince Napoléon n'ont pas voulu qu'en l'absence du prince Victor, alors en Italie, la messe du 9 janvier soit l'occasion de l'acclamation du prince Victor par le groupe victorien; voilà pourquoi ils se sont opposés à sa célébration.

Le correspondant parisien d'un grand journal conservateur belge rappelle qu'un groupe bonapartiste fait une route annuelle au prince Victor, dont il parle en ces termes :  
« Le prince Victor est très économe. Ses amis se plaignent de diner fort mal chez lui, de payer ses voitures et même ses employés, car il n'a jamais de « monnaie » pour payer ces dépenses, que son empereur lui a payés pour lui la personne qui l'accompagne.

« Quelques-uns disent même qu'il leur demande à emprunter des sommes de 50,000 ou 100,000 fr. à fonds perdus, et il reste simple particulier, et rambarde au double, s'il devient empereur; l'on m'assure qu'il se doute des préteurs à ces conditions, ce dont je trouve un peu, surtout le prince se refusant, parait-il, à toute reconnaissance écrite. Il est assez pauvre pour ne pas se faire un nom de réputation facile, mais sa modestie est prodigieuse, et il ne manque ni d'intelligence ni de culture, quoique très-inférieur à son père sous ce double rapport. Il s'adonne beaucoup aux lettres, mais on assure que cette passion ne l'absorbe pas au point d'amollir son ambition, — qui serait excessive, ce dont il n'a pas encore donné de preuve. Il est dissimulé, fourbe, menteur, ingrat, brutal, avide, sans scrupules et prêt à tout. Je ne me prêterai pas à le louer, car il n'est d'un prince, quel qu'il soit, et ce n'est pas mon jugement que je vous exprime, c'est celui de personnes de son entourage les plus intimes ».

Le correspondant parisien charge peut-être en noir le portrait qu'il nous donne. On ne peut cependant se dissimuler que l'attitude prise par la noble mère du prince impérial vis-à-vis de son neveu, est bien faite pour donner à penser sur le compte de celui en qui tant de Français mettaient encore leurs espérances.

### LA FRANCO-MAÇONNERIE ET LES FEMMES

M. Andrieux, on l'a vu, cherche à tourner en plaisanterie les épreuves qu'il a subies lors de son entrée dans la franc-maçonnerie.

Toutefois, il en dit assez pour faire voir que la franc-maçonnerie est réellement une initiation, avec des rites à eux, à des secrets qui ne sont pas tous révélés à tous les membres, et qu'on juré de garder par un serment qui engage la vie. Quand le P. Deshayes, Mgr de Ségur, M. de Saint-Albin, etc., disaient, les maçons criaient volontiers qu'on calomnial la secte. Le témoignage de M. Andrieux nous apprend en détail ce qu'il en est, et confirme ce qu'ont affirmé les auteurs catholiques. On voyait que nos soldats ne bougeaient plus de leurs tranchées, le colonel a voulu leur donner un leçon. Après avoir réuni le ban et l'arrière-ban, il est arrivé à avoir une petite colonne de 370 hommes, et encore a-t-on été obligé de mettre les malades à dévorer les forêts. Ils ont attriqué et tué quelques Chinois.

Les Chinois ne font pas de prisonniers; à Tamou, ils ont coupé la tête à deux de nos hommes, parmi lesquels se trouvait un lieutenant colonel, Fontaine, qui n'avait qu'une balle dans la pied.

Il est un espionnage très actif; ils savent tout. Quand on entoure un Français, les Chinois reviennent la nuit le dévorer et lui coupent la tête pour le toucher la prime. On a failli les prendre un fois; on les a trouvés en train d'opérer avec une lanterne. Ils déterrèrent aussi les ossements annamites amassés de Saigon.

Les premiers jours, l'infanterie de marine est

considérée comme d'intelligence supérieure. Cependant le vénérable a prié les FF. présents de ménager la néphéle, de ne pas trop la questionner, etc., ajoutant qu'elle est fatiguée d'un commandement de brochure, et qui ne paraissait guère un peu plus tard, lorsqu'un banquet qui a suivi cette initiation cette nouvelle secour a prononcé un discours assez long, dans lequel elle a parlé assez légèrement de choses qu'elle ne pouvait connaître.

« Pourquoi la F. M. nous a-t-elle éliminées de son sein jusqu'à présent? Pourquoi des études préparatoires? Et elle se répondit elle-même : « Non, on y est venu sans brève. Puis elle ajouta : « Recluse-t-elle, certes, des arcanes, des mystères, qui ne doivent être divulgués qu'à un petit nombre d'élus! — Non, assure-t-elle avec aplomb. Il n'y a plus de mystère, plus de secrets ».

« Concevez-vous comment cette dame, admise au premier degré dans la franc-maçonnerie depuis quelques minutes seulement, pouvait savoir s'il y avait eu et s'il y avait encore ou non des arcanes dans nos rites? Comment pouvait-elle savoir qu'il n'y avait plus de secrets ni de mystère? Et notes qu'elle n'a présenté comme une femme supérieure, et cependant elle ne craint pas d'affirmer ce qu'elle ignore. Est-ce parce qu'on l'a ménagée aux épreuves préliminaires, par déférence pour ses aïeux? »

« Eh! c'est justement de cette déférence qui accablent toute femme à son admission qu'il faut se défier, car cette déférence déguisera bientôt en galanterie, et nous ferons comme nos aïeux dans la carrière; nous nous verrons obligés de briser nos colonnes par respect pour nos morts ».

Le respect pour les morts n'est pas ce qui rend les francs-maçons, quel qu'on dise le P. Tailleur. Mais ce qui les inspire, c'est la crainte que les femmes ne divulguent tout au moins les secrets de la secte. Car, en y réfléchissant, on voit, comme en nos confes pas aux simples ou aux membres du premier degré, que ce n'est pas pour orner à la calomnie quand on parle de la franc-maçonnerie.

### LA GUERRE AVEC LA CHINE

Un de nos amis nous communique la grave et très intéressante lettre qui suit, arrivée de Formose par le dernier courrier.

Tamsui, 21 décembre 1884.

« Cher monsieur, Je crois que vous ne serez pas fâché d'avoir quelques renseignements exacts sur ce qui se passe ici, à Formose, car les journaux donnent là de nouvelles souvent fausses, et, au contraire, ou bien ne nous donnent pas exactement.

« Au moment du blocus, les Chinois avaient à Kelung environ 1,800 hommes, 2,000 à Tamsui, 3,000 à Taiyuan, environ 1,500 à 2,000 à Tamsui, 500 à Sokeo, autant à Keelung, au total, au moins 10,000 hommes. Ils ont des régiments armés de mousquets et de Remingtons. Ils ont en outre embauché un grand nombre de Chinois à demi-sauvages, qui habitent les bords des côtes et qui sont très braves. Les Tapa-Nouou, mal armés, la plupart ayant des lances et de longs couteaux, quelques-uns de vieilles arquebuses à mèche ou à pierre de gros calibre, jusqu'à 3 ou 4 centimètres de diamètre.

« A Tamsui, on peut estimer que dans le nord de l'île, nous avons affaire à environ 7,000 hommes, dont 4,000 réguliers à Tamsui et Kelung seulement et qui sont dans une situation très avantageuse. Les soldats commandés par Min-Chan, un cousin de Li-Hung-Chang, un Chinois brave et instruit. Une partie de ces troupes harcèle sans cesse, jour et nuit, nos soldats, reçoivent tous leurs approvisionnements par des canots. Les Chinois et les Tapa-Nouou sont renouvelés par les soldats de Tamsui, qui est la base de leurs opérations. Le navire anglais *Waterley* a forcé le blocus et débarqué 250 soldats à Sokeo.

« On voit remarquablement actuellement à Taiyuan et Takas des renforts considérables. Le blocus de ces deux points est abandonné depuis plusieurs jours et ils y font ce qu'ils veulent. Les deux vapeurs qui y sont, le *Villar* et le *d'Épée*, ne font que venir et partir, sans s'arrêter, et en charbon, ont été obligés de partir. A ce sujet les approvisionnements ne sont pas réglés et il fait mal. Nous-mêmes sommes restés plus d'un mois sans manger autre chose que des fayots, du lard et du fenchong, si bien que nous avions deux hommes présentant des symptômes de scorbut quand nous avons enfin pu avoir un peu de viande fraîche. Le charbon lui-même manque.

« L'amiral Courbet avait voulu s'arranger, en venant à Tamsui, de nous envoyer d'excellent charbon, du cardiff, à Kelung, que nous aurions payé fort cher, soit en francs la tonne; mais on lui a proposé un autre marché fait par un agent français d'Haiphong, par lequel nous payons le charbon médiocre deux cents francs la tonne, plus deux mille cinq cents francs par jour pour le bateau qui l'apporte. La *Ville d'Alger*, qui est venue à Kelung dans de mauvaises conditions, y est restée les plus longtemps possible. Dire que, même à ces conditions, grâce à elle peut-être, nous manquons de charbon! On peut voir des millions; du train où cela va, ils ne diront pas longtemps.

« Il y avait bien à Kelung 10,000 tonnes de charbon, mais les Chinois l'ont arrosé de pétrole et y ont mis le feu; 3,000 tonnes sont intactes; mais le charbon est en poussière. Il est mélangé de sulfures qui attaquent les chaudières, témoin l'accident qui est arrivé à la *Yppère*.

« J'ai parlé des Chinois, parlons un peu des soldats français. Si vous voyiez l'état de nos pauvres soldats de l'infanterie de marine, vous en seriez réellement peiné. A bord des navires, la santé est bonne; mais à terre, il n'en est pas de même. Sur les 1,800 hommes, il n'y en a pas plus de 8 ou 900 capables de se servir de leur fusil; 112 sont entrés récemment, près du fort Villars. Il y a actuellement 240 malades et un grand nombre ont été renvoyés en France ou à Saigon.

« Les Chinois ne leur donnent pas une minute de répit et les soldats français continuent à être arrosés et des alarmes de nuit. Sur une compagnie qui comptait 200 hommes l'arrivé ici, il n'en reste plus que 40; les autres ont été tués ou partis. Les Chinois, devenant de plus en plus agressifs, on voyait que nos soldats ne bougeaient plus de leurs tranchées, le colonel a voulu leur donner un leçon. Après avoir réuni le ban et l'arrière-ban, il est arrivé à avoir une petite colonne de 370 hommes, et encore a-t-on été obligé de mettre les malades à dévorer les forêts. Ils ont attriqué et tué quelques Chinois.

« allés presque jusqu'aux mines de charbon, qui sont non à Kelung même, mais à près de 4 kilomètres de là. Un gros village chinois, Pétao, commande ces mines, et le chemin des mines, ainsi que les villages, sont occupés par les Chinois. C'est-à-dire qu'il y a une position française que nous avons abandonnée faute de troupes; huit cents hommes vont arriver sous peu, dit-on. Cela leur permettra de passer un peu plus loin; mais tant que Tamsui ne sera pas occupé, et avec Tamsui, cette ville fortifiée chinoise à moitié route entre Kelung et Tamsui, la position de nos troupes sera difficile.

« Avec 3,500 hommes on prendra certainement Tamsui, mais on ne peut pas marcher sur Taiyuan qui est à 250 kilomètres dans un pays montagneux et couvert de brouillades et de laines, sans chemin; quand nous aurons le nord de l'île, nos soldats y seront bloqués comme ils le sont en ce moment à Kelung et, au bout de cinq mois, les deux tiers seront hors de combat.

« Tout ce qu'on peut faire avec les 3,500 hommes qui ont été vaincus, c'est d'occuper le nord de l'île; si l'on veut pousser jusqu'à Taiyuan et Takou, il faut un autre corps d'occupation de 4,000 hommes. Les autres points tomberaient d'eux-mêmes après ses quatre principaux; car dans les autres les Chinois finiraient par succomber tués en détail par les ravages.

« Tout ce qu'on peut faire avec les 3,500 hommes qui ont été vaincus, c'est d'occuper le nord de l'île; si l'on veut pousser jusqu'à Taiyuan et Takou, il faut un autre corps d'occupation de 4,000 hommes. Les autres points tomberaient d'eux-mêmes après ses quatre principaux; car dans les autres les Chinois finiraient par succomber tués en détail par les ravages.

« Les troupes chinoises sont peu payées et vivent de riz. Vous ne sauriez croire combien ce pays est pauvre. Vous ne pouvez pas aller à la campagne de 4 kilomètres, jusqu'à 13 ou 14 villages entassés les uns sur les autres et contenant une population plus nombreuse que celle de nos chefs-lieux de cantons.

« On dit que Li-Hung-Chang a rassemblé cent mille hommes entre Pékin et Tien-Tsin.

« Les journaux parlent d'envoyer la flotte prendre Canton. Ils savent sans doute qu'en temps ordinaire les canonnières seules peuvent remonter le fleuve. Ils ont en outre embauché une grande flotte à Tien-Tsin ou à Takou. Tous ces points sont défendus d'une façon remarquable et les torpilles ne manquent pas. Il ne nous reste donc que Portou et Wag-Wag que nous pouvons attaquer; Chifou n'est défendu que par des batteries, ce qui est accessible, est défendu d'une façon formidable. Nous prendrions sans doute Formose et le Tonkin; mais la Chine nous harcèlerait toujours.

« Tous les journaux anglais parlent d'un engagement qui aurait eu lieu à Matsou, entre navires français et chinois, mais ils n'en indiquent pas l'issue. Les navires chinois, qui auraient pu être engagés, sont ceux de la flotte commandée par l'amiral Lemaire de Strehlin. D'après les dernières nouvelles, ces navires, après avoir longtemps séjourné à l'embouchure du Yant-See, avaient subitement remonté la rivière. Mais on prétend que ce n'était qu'une ruse pour dissimuler leur départ et qu'ils ont profité de la nuit pour regagner la mer. On dit que nous avons établi un dépôt de charbon à Matsou, sous la garde de quelques bâtiments légers.

### NOS GÉNÉRAUX

Passionné pour nos vieilles gloires et soucieux de nos traditions militaires, M. Roger de Beauvoir vient de publier un remarquable ouvrage qui est une sorte de Livre d'or de notre armée nouvelle. Le but poursuivi par notre confrère est de faire connaître les hommes éminents entre les mains desquels a été remis l'honneur du drapeau national. Le livre est intitulé : *Notre Armée Nouvelle*.

Plus de soixante noms figurent à ce recueil, et je ne puis prétendre m'arrêter à tous. Seulement, pour donner une idée de cette œuvre documentaire, qui servira d'élément plus tard à l'histoire, j'emprunterai quelques traits à la vie des généraux que les événements ont mis le plus en vue.

Il est aujourd'hui un des hommes de guerre entre les mains desquels le patriotisme se remplit avec le plus de confiance nos destinées. Et — qui justifie cette confiance — il est un des commandants de corps d'armée les plus appréciés des chefs majors étrangers. C'est qu'il a, par son simple coup d'oeil, sa sûreté de jugement, sa fermeté, son sang-froid, par conséquent, par son bon sens et son bon cœur, est légitimement arrivé à ses sommets, ne saurait être un homme ordinaire. Aux observations de la jeunesse ont succédé l'étude approfondie de la guerre. Il est ambitieux, naturellement, comme tous les forts, mais d'une ambition noble, de celle qui a pour objectif la résurrection de l'honneur national.

Dans la vie privée, simple, d'un cœur battant fort pour tout ce qui est bon, généreux jusqu'à la prodigalité. Dans le commandement, dès qu'il a, comme disent les soldats, « mis sa tête de service » sévère, exigeant de tous les efforts dont le soldat est capable, inflexible sur la discipline, peu indulgent pour les fautes et impitoyable pour la mollesse et la faiblesse.

Tous les efforts du général de Galliffet tendent à constituer une cavalerie mobile, hardie, toujours entraînée, ayant de l'initiative, pouvant enflammer les grands services que la guerre exige d'elle, et ne se contentant pas, comme par le passé, d'être seulement héroïque.

Le général est aussi sévère pour lui-même que pour les autres. Très soucieux de la tenue, il est en train de conquérir, à ce sujet, la réputation restée légendaire du maréchal Castellane. Il a la réputation de ne pas dormir; il dort, cependant, mais quelques heures à peine, sur un petit lit de sang, garni d'un matelas de varech, aplati comme une galette. Dès qu'il se lève, il fait des armes, prend une douche chaude, puis se met au travail. Malgré son implacable sévérité dans le service, il est très aimé de ses officiers, et particulièrement du soldat, qui lui doit un bien-être matériel qu'il ne trouve pas toujours sous d'autres commandements.

Le général de Négrier : Il est de taille moyenne, mais bien prise; cheveux châtains, fine moustache relevée en arc. Les traits du visage sont réguliers, bien très vis.

« plein d'énergie et de décision. L'ensemble est d'une grande distinction. Il a le corps de fer. Son activité infatigable, ses facultés intellectuelles très développées, et ses remarquables aptitudes militaires l'ont été pour la guerre. C'est un entraîneur d'hommes; le soldat a confiance en lui et l'adore.

« A Saint-Privat, en 1870, alors qu'il n'était que capitaine, le général de Négrier fut blessé au jarret gauche à la tête de sa compagnie; il fut décoré à la suite de cette bataille. Il était à l'hôpital de Metz, encore souffrant de sa blessure, au moment de la capitulation. Il s'échappa de la ville à ses risques et périls, traversant à cheval et en tenue les lignes allemandes. Deux ulans l'arrêtèrent, lui demandant s'il était porteur d'une autorisation régulière pour s'éloigner de la place. Il présente à l'un d'eux son billet d'hôpital, mais pendant que celui-ci en prenait lecture, le capitaine de Négrier saisit un pistolet et cassa la tête du soldat allemand. Le camarade de celui-ci se sauva au galop. On sait la part brillante que prit ensuite l'audacieux fugitif aux opérations de l'armée du Nord. Après la guerre, il alla en Afrique et s'y distingua à deux reprises différentes par de telles actions d'éclat que, dès 1873, il fut nommé à cheval et plus tard, en 1882, général. Nul n'ignore de quel héroïsme il a fait preuve dernièrement dans la néfaste campagne du Tonkin en sa qualité de chef de la 2<sup>e</sup> brigade du corps expéditionnaire. Le général de Négrier n'a que quarante-cinq ans.

« Vu le rang qu'il occupe comme ministre de la guerre, j'aurais dû commencer par le général Lewal; mais le vais au courant du livre en suivant l'ordre alphabétique.

« Un des plus hautes personnalités de notre armée, assure M. de Beauvoir, une intelligence supérieure, un de ces hommes de science et d'action dont toute la vie, partagée entre l'étude et le combat, est vouée à la patrie. Son nom est inséparable de la plupart des heures glorieuses apportées dans nos institutions militaires; il a présidé à la création de notre Ecole de guerre, a dirigé ses études, donné une méthode nouvelle d'instruction rationnelle et pratique, imprimé enfin un mouvement que ses succès ont encouragé, et pour lequel il a vu pépinière d'officiers instruits et exportés dans toutes les choses de la guerre; une élite comparable au grand état-major allemand.

« Pronu au grade de colonel en 1818, le général Lewal fut attaché en 1870 à l'état-major général de l'armée du Rhin; il suivit toutes les opérations de nos armées de la guerre de 1870-71. Pendant toute sa campagne il déploya une énergie et des talents militaires qui le firent beaucoup remarquer. Nommé général de brigade en 1874, il passa divisionnaire en 1880.

« L'activité physique, le général Lewal joint l'activité intellectuelle, et ne dépose l'épée que pour prendre la plume. Il a écrit un nombre considérable d'ouvrages hautement appréciés du monde militaire de toutes les nations d'Europe, où il s'efforce d'enseigner le grand art de la guerre approprié au progrès moderne. Parmi ses ouvrages, il faut citer de lui : *La Réforme de l'armée*, *Les Lettres à l'armée*, *Études sur la guerre*, *La Tactique des renseignements*; la plupart sont en plusieurs volumes. Le général Lewal est aussi un érudit et un lettré. Il a publié également des études sur l'antiquité; il a décrit les champs où naquit Virgile, retracé les amours de Catulle, critiqué les travers de Plaine le Jeune. Ces ouvrages s'appellent : *Mantoue et Virgile*, *le lac de Côme et Plaine le Jeune*, *Annibal et Magenta*, *Catulle à Servione*.

Toutes ces grandes qualités, ce passé mémorable, autant au point de vue de la pensée qu'à celui de la lutte, sont bien faits pour donner confiance dans le général Lewal, auquel sont confiés des intérêts si pressants. Puisqu'il nous tire du pénible embarras où nous ont mis, encore une fois, les expéditions de la Chine et du Tonkin! Mais, hélas! les difficultés sont si grandes qu'on n'ose l'espérer.

« Les droits sur les céréales. Paris, 31 janvier. — En prévision du prochain débat sur la question des céréales et des bestiaux, M. Georges Graux, rapporteur, a demandé à la section de l'agriculture, de la commission d'enquête de quarante-quatre, communication de tous les documents qu'elle a réunis sur la crise agricole. La section de l'agriculture s'est pressée de consentir à cette communication, et aujourd'hui nous sommes en mesure de faire une conférence à Nancy sur les droits tendant à frapper les blés étrangers, a écrit au président de la Ligue populaire contre le droit sur le blé qu'il ne pourrait se rendre demain à Paris, où sera tenue une réunion de cette Ligue. M. Rochefort, qui devait présider cette réunion, s'est également fait excuser.

« La commission d'enquête industrielle. Paris, 31 janvier. — La sous-commission d'enquête industrielle, composée de MM. de Lanesnas, Pierre Legrand, Mézières, Raymond et Waddington, s'est réunie aujourd'hui. Elle est invitée par les industriels à visiter Rouen. Elle s'y rendra probablement après la discussion de la loi sur les céréales.

« La publicité des exécutions capitales. Paris, 31 janvier. — La cour d'appel de Paris, consultée par M. le garde des sceaux, sur le projet de loi de l'agriculture, relatif à la suppression de la publicité des exécutions capitales, s'est prononcée après une longue discussion, pour le maintien du statu quo.

« La cour estime, en effet, que les scandales qui se produisent d'ordinaire à l'exécution des coupés et qui ont motivé la présentation du projet de loi ne se renouvelleraient pas, s'il était pris désormais des mesures d'ordre suffisantes. On sait que la cour de cassation a la plupart des autres cours d'appel de France ont émis, au contraire, un avis favorable au projet.

« Les délégués lyonnais. Paris, 31 janvier. — Le meeting en plein air, que les anarchistes avaient projeté d'organiser le lundi 2 février sur la place de Châteauneuf ou de la Bastille, est renvoyé à une époque ultérieure. Ce sont les dissentiments qui existent parmi les groupes révolutionnaires qui paraissent avoir motivé cette résolution.

« Le budget des députés. Paris, 31 janvier. — Un certain nombre de députés de divers centres se sont réunis à Lyon et ont voté par une réunion tenue à Paris le jour

« Montreuil, se sont présentés isolément à la Chambre d'aujourd'hui, en descendant à s'entretenir avec divers députés de l'extrême gauche. Ils venaient demander à ces députés de proposer des mesures pour combattre le chômage. Ces députés étant tous individuellement, leur présence n'y a pas été remarquée. Quelques-uns assistaient à la séance de la Chambre.

« Manifestation des étudiants à Paris. Paris, 31 janvier. — Ce soir, un grand nombre d'étudiants se pressaient aux abords de la faculté de médecine à l'heure du cours d'histologie de M. Robin, du dimanche soir de l'ain. A peine M. Robin est-il entré dans la salle que des cris et des protestations retentissent. Le professeur parle sans pouvoir arriver à se faire entendre; le timbre est indéchiffrable. Sur l'air des *Lampions*, un chœur de *Démision! Démision!* partent de tous les bancs.

« L'absence se rétablit au moment où M. Robin commence son cours; mais, dès les premiers mots, il est interrompu et le tapage recommence. Il réclame en vain le silence; on vain demande-t-il à plusieurs reprises : « Voulez-vous que je parle ou que je reste? » Les cris de *Démision! Démision!* Au Sénat! Eh! va donc! Eh! microbe! continuent sans interruption.

« Affrètement de deux navires. Marseille 31 janvier. — Le gouvernement vient d'affréter les navires français *Falaba*, de la compagnie du Sénégal et de la côte occidentale d'Afrique et le *Suez*, de la compagnie Origny-Faustin de la Rochelle. Ces 2 navires prendront à Marseille 4,500 tonnes de charbon et partiront ensuite à Pondichéry le 20 ou le 25 février.

« Les nonces de Paris et de Madrid. Rome, 31 janvier. — La nouvelle du remplacement des nonces de Paris et de Madrid est parvenue fantaisiste. Il y aura peut-être, au mois de mars, un mouvement diplomatique à l'occasion du consistoire; mais jusque là, on ne saura rien de positif.

« Les terres domaniales en Algérie. Alger, 31 janvier. — L'adjudication des terres domaniales a eu lieu aujourd'hui, elle a donné de très beaux résultats dans le département d'Alger. 24 lots, présentés sur des mises-à-prix formant un total de 40,936 fr., ont atteint 151,315 fr. : 19 lots ont été adjugés à des Algériens, 5 à des immigrants.

« Dans le département de Constantine, le résultat a été moins favorable, parce qu'une bonne partie des terres n'est propre qu'à l'élevage du bétail, et que les mises à prix étaient très élevées. Sur 81 lots présentés, 63 ont été vendus; les mises à prix (tant de 200,000 fr., le montant des adjudications a été de 275,430 fr.

« La démission de M. Morton. Paris, 31 janvier. — En dépit des démarches faites auprès de lui, M. Morton, ministre des États-Unis à Paris, n'a pas démissionné. Suivant l'usage adopté en pareil cas, M. Morton quittera la légation dans les premiers jours du mois de mars, c'est-à-dire au moment même de l'avènement du nouveau président des États-Unis. On n'a encore aucune renseignements sur son successeur.

« La veuve du commandant Rivière. Paris, 31 janvier. — Plusieurs amis dévoués ont sollicité, depuis six mois environ, du